

# Campagne de tests pour l'intégration au système GoGéo

Contrats de déneigement



Le présent document est destiné aux fournisseurs de services et agrégateurs de données des entreprises auxquelles un ou plusieurs contrats de déneigement ont été octroyés depuis 2020 pour les années subséquentes

## **PRÉ-REQUIS**



#### Installer le GPS sur le véhicule



Valider auprès de la Ville de Montréal, pour chaque véhicule assigné à un contrat, que les informations suivantes sont dans le système GoGéo :

# Par l'entrepreneur :





L'identifiant du véhicule (NIV et immatriculation)



La marque, le modèle et le type de véhicule (ex.: véhicule trottoirs)



Le nom de l'entreprise et le numéro de contrat



L'adresse de départ des véhicules lors d'une opération

## Par le fournisseur de service :





Le nom du fournisseur de service



La marque, le modèle et l'identifiant du GPS

**Note** : Les informations des véhicules sont communiquées à la ville par l'entrepreneur. Un formulaire pré-rempli contenant ces informations sera fourni et les informations de GPS devront être complétées.





Être sur le territoire de la Ville de Montréal



Recevoir la clé d'API de l'environnement de test



Activer le GPS



Activer la transmission des données de positions GPS via l'API de test

#### **VÉHICULES TROTTOIR**

Description de l'étape	Résultats attendus dans GoGéo (à valider avec la Ville de Montréal)	Résultats réels
Sortir le véhicule de la zone de garage	Le véhicule doit être sorti Son état doit être <i>En mouvement</i>	
Faire un parcours à entre 0 et 15 km/h sur un trottoir	L'état du véhicule doit être à En action	
Retourner le véhicule au garage	Le véhicule doit être dans le garage	

### **VÉHICULES CHAUSSÉE**

Description de l'étape	Résultats attendus dans GoGéo (à valider avec la Ville de Montréal)	Résultats réels
Sortir le véhicule de la zone de garage	Le véhicule doit être sorti Son état doit être <i>En mouvement</i>	
Faire un parcours sur la chaussée	L'état du véhicule doit être à En action	
Retourner le véhicule au garage	Le véhicule doit être dans le garage	

**Note** : En cas de non-réception des points GPS ou d'une fréquence trop basse pour la création d'opérations, effectuer un diagnostic afin d'identifier et de résoudre les anomalies. Il faudra refaire des tests après résolution des anomalies.



## TRANSMISSION DES DONNÉES VERS L'API DE PRODUCTION

Au plus tard le 1er novembre, une clé d'API vers l'environnement de production sera fournie par la Ville de Montréal à l'ADJUDICATAIRE et à son fournisseur de service. L'ADJUDICATAIRE doit transmettre toutes les données de positions GPS via cette API.

